HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Bronchiolite et autres infections respiratoires virales chez le nourrisson et le jeune enfant

Mise à jour
07/11/2024

Autres dénominations
- Virus Syncytial Respiratoire
- RSV
- Adénovirus
- Bocavirus
- Coronavirus Saisonnier
- Human Metapneumovirus
- Parainfluenza
- Rhinovirus

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Stérilisation

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus respiratoire syncytial (RSV), Adénovirus, Bocavirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parainfluenza, Rhinovirus

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- par contact direct entre patients et/ou par gouttelettes selon l'agent viral
- par l'intermédiaire du personnel (mains)
- par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation

- 1 à 10 jours, variable selon l'agent viral

Durée d'infectiosité

- 24h avant et pendant toute la durée des sympômes (excrétion du virus prolongée chez le nourrisson ou le patient immunocompromis)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles GOUTTELETTES à instaurer empiriquement chez tous les nourrissons et les jeunes enfants avec symptômes respiratoires

Placement

- Chambre individuelle.
- Chambre à 2 lits possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre)

Durée des mesures

Pendant la durée de l'infection

Signalétique

- Affiche sur la porte à l’extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
- Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
- Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d’isolement géographique
- Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles

Suivi microbiologique

Pas de suivi microbiologique durant le séjour, sauf sur avis du service HPCI

Soins de base

En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport

- Port d'un masque de soins par les collaborateurs
- Literie et chemise du patient propres
- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
- Désinfection du lit

Visiteurs

Port d'un masque de soins
Ne pas s'asseoir sur le lit
Désinfection des mains en sortant de la chambre
Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/sortie

Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre

- une personne (personnel ou visiteurs) présentant une infection respiratoire pendant la période de l'épidémie à RSV (novembre à février) ne devrait pas s'occuper d'enfants à risque
- au cas où une chambre individuelle n'est pas disponible, définir un isolement géographique autour du patient (2 mètres)
- chez l'enfant intubé, il existe la possibilité de transmission par aérosol
 - Si l'enfant doit être ventilé l'installer dans une chambre séparée ou dans l'endroit le plus distant possible des autres enfants (zone minimale 2 mètres, délimitée par des paravents).
 - Si le respirateur dispose d'un filtre expiratoire cette mesure n'est pas nécessaire.
- Les jouets doivent être désinfectés avant d'être utilisés par d'autres enfants

Mesures en cas d'épidémie ou de flambée de cas

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

Prise en charge des personnes contacts

Définition d’une personne contact

Enquête d'entourage selon directives du service HPCI

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

Non indiqués en systématique
A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Oui si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

- Masque de soins type II/IIR
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
- Masque FFP2 si :
 - Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de < 1m) notamment si soin prolongé/répétitif (> 15 min cumulés) ou
 - Gestes générant des aérosols

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

Si procédure générant des aérosols (intubation/extubation, trachéotomie, bronchoscopie, VNI, laryngoscopie, expectoration induite) le port du masque FFP 2 et de lunettes de protection est recommandé

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
- Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
 - le matériel déposé dans un périmètre>à 2 m sera conservé (boites de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles
 - le matériel présent dans un périmètre <à 2 m (environnement proche du patient) sera jeté
 - Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté
 - Les rideaux ou parois de séparation sont à changer/désinfecter selon recommandations HPCI et dans tous les cas si souillures visibles

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

Oui si flambée de cas

Déclaration au service HPCI

Oui

Déclaration au Médecin cantonal

Oui lors de flambée de cas